

Bourseville

Infos



MARS 2019

Edito :

Depuis plusieurs semaines, de nombreux « Grands débats » sont organisés sur l'ensemble du territoire national, donnant l'occasion aux français de débattre, d'écouter et de proposer.

*Dans notre village et cela depuis le début de notre mandat, les Boursevillois ont pris l'habitude de venir échanger lors de notre traditionnelle « **réunion publique** », participant ainsi aux principaux dossiers qui feront les enjeux de demain pour notre commune.*

Lors de cette soirée, bon nombre de sujets seront abordés, tel que : « Finances, école, travaux, voiries, animations, etc. », par le Maire, les Adjoints, et les Conseillers.

Cette année, pour faciliter encore les échanges, nous donnerons la parole aux administrés à la fin de chaque chapitre plutôt qu'en toute fin de réunion, et l'équipe en place répondra comme d'habitude aux différentes questions. Toute suggestion sera également étudiée par le conseil municipal.

J'invite l'ensemble des Boursevillois à venir à cette rencontre qui réunira les administrés et les élus.

Cette soirée se terminera autour du verre de l'amitié, permettant ainsi de faire plus amples connaissances avec les nouveaux arrivants dans la commune.

Je vous donne donc rendez-vous le vendredi 15 mars prochain à 20 h, à la salle socioculturelle.

Je compte sur votre présence !

Le Maire
Jean-Michel FLACHET

Sommaire :

A l'affiche	page 2
Conseil municipal	page 3 à 6
A vos agendas	page 6
Etat civil	page 6
Ch' coin Picard	page 6
Les images	page 7 à 8

A l'affiche....

Vœux du Maire 2019

Toujours beaucoup de monde au Centre Socio culturel de Bourseville pour la traditionnelle soirée des « Vœux du Maire ». Madame Roques, 1^{ère} adjointe a commencé la cérémonie en rappelant brièvement les faits marquants de 2018 dans la commune. Avant de présenter ses vœux à la population, le maire, Jean Michel Flachet a quant à lui parcouru les différents thèmes qui vont structurer la vie du village et l'action du conseil municipal au cours de cette nouvelle année: finances, école, plan local d'urbanisme intercommunal, travaux, modifications de compétences avec la Communauté de commune, recensement, etc.

Tous ces thèmes seront abordés en détail lors de la prochaine **réunion publique annuelle d'information et d'échanges** avec les Boursevillois. Chacun y est convié, comme d'habitude en soirée au Centre Socio culturel .**Elle aura lieu le vendredi 15 Mars prochain.** Chaque Boursevillois pourra, conformément à l'objectif de cette réunion, à la fois être informé et échanger librement avec le Maire et les élus sur toutes les questions touchant à la vie communale.

Cette cérémonie a été l'occasion de remettre les prix aux habitants participant au concours des illuminations et décorations de Noël par Mme Holleville, 2^{ème} adjointe. Deux nouveautés cette année : la remise des prix du concours des maisons fleuries qui a été mis en place en 2018, et une mise à l'honneur des nouveaux habitants de Bourseville qui ont choisi de s'installer dans le village en 2018.

La tradition a été ensuite respectée : pot de l'amitié, suivi par les « 3P » (pain pâté pinard !), un moment de convivialité préparé par la commission des fêtes et partagé par de nombreux Boursevillois.



J M Flachet et C Roques : faits marquants 2018, perspectives 2019 et vœux à la population



Remise des prix illuminations de Noël
par G Holleville



Les nouveaux Boursevillois à l'honneur
avec le Maire JM Flachet



Remise des prix concours
des maisons fleuries
par C Roques et D Dubuc

Conseil municipal du 28 février 2019 :

Présents : Mrs Flachet, Delbarre, Desprez, Cantrelle, Hédin, Richard, Duret.
Mmes Roques, Holleville, Lenfant, Migeot.

Absents excusés : Mr Caux qui donne pouvoir à Mr Duret
Mr Dubuc qui donne pouvoir à Mme Roques
Mmes Guillot et Boucher

Le compte rendu de la dernière réunion fait l'objet d'une remarque de la part de Mr Richard concernant le coût supplémentaire du CDD de Mr Clairé qui sera compensé par l'abandon du poste de Mr Tauber. Il demande des précisions à ce sujet, n'étant pas convaincu de cette situation selon ses calculs.

Le Maire ne pouvant répondre dans l'immédiat, faute d'éléments précis, propose à Mr Richard de rouvrir ce dossier et de l'informer précisément.

Le Maire souligne à ce dernier que lors de l'envoi des convocations, il est stipulé de poser les questions diverses 48 heures avant la réunion : cela aurait permis de regarder préalablement ce dossier et de pouvoir donner une réponse à cette demande.

Le compte rendu est accepté.

En préambule, le Maire informe le conseil qu'il regrette de ne pouvoir voter ce soir le compte administratif, le Trésorier Mr Le Moigne n'ayant pas eu le temps de le valider. Par conséquent, le compte administratif sera voté en même temps que le budget 2019, lors de la réunion de conseil prévue vers la mi-avril.

Il précise également, que le 12 mars prochain, une réunion concernant le règlement du PLUI est à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire et qu'il faudra certainement valider au plus vite ce règlement au niveau des communes. Il y a de fortes chances que nous soyons dans l'obligation de faire une réunion spécifique avant la fin du mois de mars.

Le Maire propose au conseil de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Clôture du budget assainissement, demande émanant du trésorier Mr Le Moigne.

- Budget assainissement :

Le Maire laisse la parole à Mr Dumont pour apporter quelques explications au conseil. Le budget annexe assainissement n'est plus de la compétence de la commune depuis 2006, celle-ci étant prise par la communauté de communes du Vimeu industriel. Un manquement sur la cohérence de ce budget s'est avéré en 2004/2005, bloquant ainsi depuis plusieurs années cette clôture. Mr le Trésorier demande au conseil de passer des écritures comptables complexes afin de clôturer définitivement ce budget annexe.

- Travaux école, la fibre optique :

Le Maire laisse la parole à Mme Roques en charge de ce dossier. Cette dernière informe le conseil que des travaux ont été effectués conjointement par la CCV et le personnel communal pour raccorder la fibre de la Mairie à l'école. Maintenant, il n'y aura plus qu'un seul abonnement pour les 2 sites, ce qui permettra une économie de l'ordre de 110€ par mois pour les abonnements « Internet et l téléphone ».

- Taxes sur les terrains constructibles :

Ce sujet avait été évoqué lors de la dernière réunion et le conseil avait souhaité avoir plus de précisions sur l'impact financier de ces taxes, avant de prendre position. La question a été posée à notre Trésorier Mr Le Moigne qui nous transmis des éléments in-extrémis pour cette réunion. Pour L'année 2018, cette somme représenterait 810€ ce qui paraît faible et surprend également Mr Richard.

Le Maire propose de s'appuyer malgré tout sur ces éléments pour prendre position à ce sujet.

Le Maire rappelle au conseil sa position à ce sujet, supprimer la taxe pour les terrains condamnés par le futur PLUI et maintenir celle-ci pour les terrains constructibles.

Le conseil approuve cette proposition : 11 voix pour, 1 voix contre (Mr Richard), 1 abstention (Mr Cantrelle)

- Approbation de la chartre du Parc Naturel Régional :

Mr Le Maire donne quelques informations concernant le PNR et précise qu'il lui sera difficile de lire au conseil la chartre et les annexes, cela représentant plus de 800 pages.

Le sujet ayant été traité la veille en conseil communautaire, le Maire demande à Mme Roques d'apporter quelques précisions au conseil :

Le projet est l'aboutissement d'un travail de plus de 15 ans entre la région et les élus pour promouvoir le territoire. Il y a 53 parcs à ce jour (dont 4 dans les Hauts de France) représentant 15% du territoire national et l'Etat limitera à 55 parcs.

→ Son objectif :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager.
- L'aménagement du territoire
- Le développement économique et social
- L'accueil, l'éducation et l'information
- L'expérimentation et l'innovation

→ Son ambition :

- Rééquilibrer le territoire entre le littoral et l'arrière pays
- Structurer le territoire autour de la nature

Mme Roques rappelle que la commune a déjà bénéficié de ces services, par exemple l'atlas paysager, différents conseils pour l'aménagement de notre commune par le service technique et prochainement d'implantations de haies (1 km), coût réel => 5000€, gratuit pour la commune.

La cotisation est de 0,80€ par habitant jusqu'an 2023, et une augmentation limitée à 2% sur les 15 ans à venir.

Pour 1€ investi sur le territoire, 8€ sont rendus par le PNR.

Sur 167 communes du PNR, 137 communes ont déjà accepté la chartre.

Si une commune refuse cette chartre, elle est systématiquement rayée et cela peut avoir des conséquences sur le territoire, cela pourrait compromettre la validation par l'Etat.

Mr Richard manifeste son mécontentement, car il est demandé au conseil de prendre position sur la chartre du PNR, impossible à lire vu l'ampleur du manuscrit et regrette les conséquences s'il y avait un refus d'adhésion. Estimant une fois de plus, être sur le fait accompli !

Il demande également que les haies soient implantées sur des sites bien appropriés, ayant un doute à ce sujet. Le Maire ayant confié cette mission à Mr Dubuc, fera le point avec celui-ci la semaine prochaine.

Le conseil valide cette chartre à l'unanimité

- Informations sur l'avenir de l'école :

Le Maire informe le conseil de sa rencontre avec Mme Ghilardi inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription du Vimeu et se dit rassuré pour la prochaine rentrée (2019/2020), pas de fermeture de classe, dans la mesure où nous maintenons l'effectif actuel.

Il rappelle également, que les RPI envisagés avec les communes voisines n'ont pas abouti et que le maintien de nos classes passera certainement par des regroupements, à suivre....

- Implantation d'un relais Orange :

Orange a démarché la commune de Bourseville pour implanter une antenne relais sur le territoire afin d'améliorer le réseau téléphonie, deux options sont proposées :

- Implantation d'un relais entre la salle socioculturelle et le stade de football
- Implantation d'un relais à proximité du poste GRDF chemin du Lavoir

Le conseil est favorable à l'implantation d'un relais chemin du Lavoir, sous réserve d'autorisation par rapport à la proximité du poste de GRDF, par 12 voix pour, 1 voix contre (Mr Cantrelle).

Le conseil demande à Orange le loyer de 2000€ / an pour l'implantation de ce relais.

- Confirmation création emploi :

Mr Dumont informe le conseil sur les démarches administratives quant à la création d'un nouvel emploi d'agent technique. Une délibération doit être prise avec les mentions de durée de contrat (8 mois en CDD renouvelable), la durée hebdomadaire (35h/semaine), la date de début du contrat (14 mai 2019) ainsi que la personne nommée pour ce poste (Mr Clairé).

Le conseil, à l'unanimité, valide cette création d'emploi. Mr Dumont fera les démarches auprès du centre de gestion pour que ce contrat démarre bien à la date indiquée.

- Réunion publique :

Le Maire rappelle aux conseillers que la réunion publique se tiendra le vendredi 15 mars 2019, que chacun prenne ses dispositions pour être présent ce soir là, d'autant plus que celle-ci sera la dernière réunion de ce mandat.

Nous modifierons l'organisation de cette réunion par rapport aux autres années, nous proposerons aux administrés de débattre à la fin de chaque chapitre proposé.

Mr Desprez informe le conseil que n'ayant pas voté le compte administratif avant cette réunion publique, les chiffres 2018 seront donnés dans leur globalité, sous réserve de l'approbation formelle des comptes par le conseil.

Mr Duret demande s'il est prévu d'aborder une discussion sur le grand débat, le Maire lui répond que cette réunion a pour but d'informer les administrés sur la situation de la commune. Malgré tout, il dira quelques mots en introduction sur le grand débat.

- Achat d'un camion de pompier :

Le Maire informe le conseil que le déplacement en Bretagne pour un éventuel achat d'un nouveau véhicule pour notre CPI a été annulé. En effet, une autre opportunité s'est présentée, nettement plus intéressante. Des démarches sont en cours actuellement, affaire à suivre...

- Divers :

- Mr Caux a transmis une demande au conseil municipal sur la possibilité d'installer un miroir et de trouver des solutions de stationnement dans la voyette de Pontoise pour des raisons de sécurité.

Mr Delbarre se déplacera sur les lieux afin d'examiner la situation afin de trouver des solutions.

- Mr Dumont informe le conseil que des modifications dans le fonctionnement des inscriptions sur les listes électorales ont été décidées par l'Etat. Ainsi, pour cette année, les inscriptions sur les listes seront possibles jusqu'au 30 mars 2019 en vu des élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019. Une permanence aura donc lieu le samedi 30 mars 2019 de 10h à 12h en Mairie.

- Mme Roques informe le conseil, que 2 candidats se sont présentés pour le poste de directeur de l'ALSH. Suite aux différents entretiens, le candidat masculin a été retenu, notamment pour son expérience dans le management.

Concernant les animateurs, l'équipe est quasiment bouclée.

- Mr Desprez annonce qu'il va entreprendre prochainement, de nouvelles démarches auprès du Crédit Agricole pour renégocier le dernier emprunt dont le taux reste assez fort.

Il informe également qu'une démarche a été faite auprès du cabinet du Sous-préfet afin de mieux comprendre le mode de calcul et l'attribution des dotations aux communes.

Il rappelle que le Maire a rencontré, il y a plus d'un mois, le Sous-préfet à ce sujet. Nous n'avons toujours pas de nouvelles à ce jour.

- Mme Lenfant propose de baisser l'âge pour l'obtention des colis de fin d'année, actuellement 80 ans, comme dans la plupart des communes voisines. Le Maire prend note de cette demande et propose de traiter le sujet lors de la prochaine réunion du CCAS.

- Mme Lenfant informe également que Mme Poulain a pris la décision d'élaguer ses arbres, suite au dernier problème rencontré.
- Compte tenu du nombre important de construction dans notre village, le Maire demande à Mr Delbarre de faire réaliser un devis concernant les numéros de plaques de maison, il n'a jamais été question de les facturer aux administrés.
- Mme Holleville informe que la soirée théâtre du 23 février dernier s'est bien déroulée, plus de soixante personnes sont venues.
- Mr Richard demande au Maire, où en est la « commission voirie » concernant les différents travaux à envisager dans notre village. Le Maire l'informe que la CCV a embauché une personne spécialisée dans ce domaine et que nous attendons sa venue pour démarrer les visites des villages. Cette personne arrivera le 15 mars prochain.

Il est 22h, le Maire clôture la réunion.

A vos agendas :

- Samedi 9 mars à 13h30 → comptage du printemps par la Société de chasse
- Samedi 9 mars à 17h00 → Concours de manille/dominos organisé par la JSB
- Vendredi 15 mars à 20h00 → Réunion publique
- Dimanche 17 mars → Repas des aînés
- Dimanche 28 avril → Souvenir des Déportés

Etat civil :

Décès :

- Mme Françoise TURPIN veuve MACQUIGNY à l'âge de 75 ans le 05/12/2018 à son domicile
- Mr Philippe CATEL à l'âge de 66 ans le 08/12/2018 à Amiens
- Mme Monique DARRAS épouse MOREL à l'âge de 74 ans le 12/12/2018 à Abbeville
- Mme Régine BECQUET à l'âge 78 ans à Abbeville

Naissances :

- Mr Louis JOLIBOIS né le 07/01/2019 à Abbeville
- Mlle Zoé THERIER née le 27/01/2019 à Abbeville
- Mr Léonard BEAUVISAGE né le 29/01/2019 à Abbeville
- Mlle Alice VILFROY née le 08/02/2019 à Abbeville

Ch'coin Picard

L'hiver n'est pas fini, alors pourquoi pas un repas Picard bien réconfortant après une balade à pied autour de Bourseville ?

Pour ech'mincheu : quèques seutrelles aveu un mollé d' pain pi d' beurre

Apreu : ène boène « gatte au four »

Por finir : ène tart' al badrèe

Aveu tout eu : un coup d'cid éd poéys, et pi un tcheute bistouille

Pour commencer : quelques crevettes avec un peu de pain et de beurre

Ensuite : une bonne terrine au four (une andouille de pays, des pommes de terre des oignons, et le tout mijoté doucement).

Pour finir : une tarte au flan avec des pommes

Avec tout cela : du cidre de pays et un café avec un peu d'alcool. (1)

(1) Il est conseillé ensuite d'aller se coucher et de ne pas prendre sa voiture !!

Les images :



Marché de Noël sur le parking de la salle socioculturelle



Cérémonie des vœux de l'Association Familles Rurales



Vœux et remise des diplômes des Pompiers



Soirée théâtre avec la troupe « de l'Avenir Croisien » de Saint-Quentin-Lamotte

IMPORTANT

Inscriptions sur les listes électorales:

Pour cette année, les inscriptions sur les listes seront possibles jusqu'au 30 mars 2019 en vu des élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019. Une permanence aura donc lieu le samedi 30 mars 2019 de 10h à 12h en Mairie.

L'inscription à l'école maternelle :

Pour la rentrée de septembre 2019 pour les enfants nés en 2016, l'inscription aura lieu les vendredis 10 mai et 7 juin de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30 ou sur rendez-vous auprès de la directrice Me Fanny Testu, tel : 0322265191.

Bourseville Infos est réalisé par la commission communication : Jm Flachet, M Desprez, C Roques, G Holleville, C Delbarre, F Duret, D Dubuc

Tous les bulletins peuvent être consultés sur le site de la commune : www.mairie-bourseville.fr

IPNS